



pmr institut

FORMATION CONTINUÉE POUR  
MÉDIATEURS

6 et 23  
novembre

2017

Lieu : PMR  
Durée : 7h

# La Systémique

Approche et outils

Formation  
d'introduction

Jean van  
Hemelrijck

06/11/2017  
23/11/2017

## Systemique – Approche et Outils

### CONCEPT

Les principes de la systémique ont la particularité de venir d'à peu près tous les domaines de la science et d'être également applicables à chacun d'eux.

Concrètement, la pensée systémique est définie comme « une façon de voir les phénomènes et les corrélations complexes dans leur intégralité selon une approche interdisciplinaire ». L'objectif de l'approche systémique est la modélisation, c'est-à-dire la figuration d'une réalité complexe sous la forme d'un modèle simplifié, plus facilement compréhensible.

L'approche systémique est affaire d'ambiance, de processus plus que de théorie ou de savoir fixe. Elle tente de comprendre comment les hommes construisent leur relation, s'approchent et s'éloignent, s'aiment et se déchirent.

Les choses ne sont jamais stables mais en mouvement, en recherche d'équilibre.

Cette approche enrichit la perception du médiateur et lui permet notamment de mieux comprendre les relations qui se sont nouées entre les parties et qui se jouent devant lui au cours du processus

### LE CONTENU DE CES JOURNÉES

Le premier jour, notre intervenant centrera son travail sur " l'approche systémique et la médiation familiale ". Il sera consacré à une approche de comment fonctionne un couple et une famille et comment penser la séparation dans un tel contexte.

La seconde journée, il travaillera sur " les outils systémiques et médiation familiale " à savoir comment travailler cette séparation à partir de certains outils comme la sculpture, les mannequins, le conte, la métaphore ...

Bien qu'abordée sous l'angle familial, cette approche peut être transposée par analogie dans d'autres domaines de la médiation et est donc susceptible de donner un autre éclairage à des médiations sociales, à des conflits entre associés etc.

## Intervenant



### JEAN VAN HEMELRIJCK

Psychologue, psychothérapeute systémique, formateur en thérapie familiale à la Forestière à Bruxelles, à AMONTS à Montpellier et enseignant à l'ULB.

Jean donne de nombreux cours et conférences, en Belgique et à l'étranger. Il est l'auteur de « La malséparation », ouvrage publié aux Editions Payot en 2016.

## Modalités

### LIEU

PMR  
Rue Dodonée 113  
1180 Bruxelles

### DATE

6 et 23 novembre 2017  
De 9.30 à 17.30

### PRIX

460,00 euros hors TVA (soit 556,60 euros TVAC)

comprenant formation, matériel didactique et pauses café. Le lunch n'est pas compris. Nombreux snacks et restaurants à proximité.

### CONTACT

Coralie SMETS-GARY  
0476 33 50 84  
[coralie.smets.gary@pmr-europe.com](mailto:coralie.smets.gary@pmr-europe.com)  
Martine BECKER  
0495 59 49 02  
[martine.becker@pmr-europe.com](mailto:martine.becker@pmr-europe.com)

### LIMITE D'INSCRIPTION

Le 25 octobre 2017  
  
Au moyen du formulaire ci-annexé

### FORMATION PERMANENTE

PMR Europe est un centre agréé par la Commission fédérale de médiation pour dispenser des formations permanentes. Une attestation de participation sera délivrée aux participants nécessitant la présence à la totalité de la journée.



# Formulaire d'inscription

Date limite  
d'inscription :

25/10/2017

O

Je verse la somme de 556,60 euros  
en faveur du compte de PMR  
Europe  
IBAN BE42 0014 8113 7254  
BIC GEBABEBB avec la mention Nom  
Prénom +  
SystémiqueNovembre2017

Par E-mail :

[martine.becker@pmr-europe.com](mailto:martine.becker@pmr-europe.com)

[coralie.smets.gary@pmr-europe.com](mailto:coralie.smets.gary@pmr-europe.com)

Ou par fax :

02 344 46 58

A REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Firme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Tél : .....

Fax : .....

Email : .....

Gsm : .....

Coordonnées de facturation : .....

.....

.....

TVA n° : .....

J'ai pris connaissance des conditions générales  
d'inscription et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date

Signature



# Conditions générales



PMR Europe S.P.R.L./B.V.B.A.  
Rue Dodonée 113  
1180 Bruxelles  
T +32 2 344 53 70  
F + 32 2 344 46 58  
[www.pmr-europe.com](http://www.pmr-europe.com)  
T.V.A. BE 0866 413 205

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si un minimum de participants n'est pas réuni pour un groupe de formation, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard à la date limite d'inscription indiquée sur le formulaire concerné.
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.
- L'attestation de participation à la formation sera délivrée sur base d'une participation effective à toute la formation.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif de nos formations, le nombre de participants est limité. Nous vous conseillons donc de ne pas attendre la date limitée d'inscription pour vous inscrire.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les cours se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins. Dans le cas où le nombre de places disponibles pour une formation serait atteint au moment où nous recevons votre inscription, nous vous en aviserions sans retard. Dans ce cas, le montant versé de votre inscription vous sera remboursé ou sera reporté pour une autre formation de votre choix, à votre convenance.